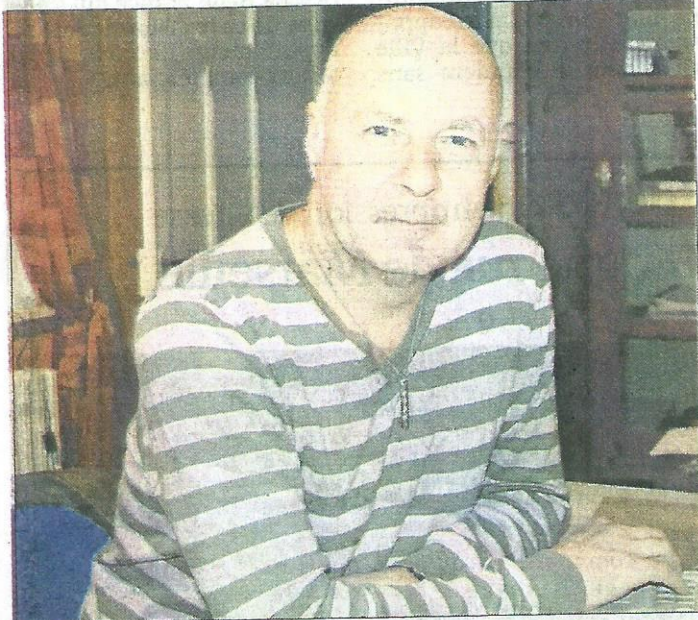


Dorans

Eric Parola, agent recenseur



■ Eric Parola a suivi une formation afin d'assurer le recensement.

Entériné par une délibération du conseil municipal, Eric Parola sera chargé du recensement de la population de Dorans entre le 16 janvier et le 15 février.

Cette opération, qui revêt un caractère obligatoire pour l'ensemble des habitants, est entièrement confidentielle. Un acte pas si anodin que cela puisqu'il sert aux pouvoirs publics, notamment pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale ou prévoir les équipements collectifs et l'habitat.

Il permet aussi de définir les politiques en matière

d'aménagement du territoire, des transports et des équipements publics, sans oublier la dotation globale de fonctionnement de l'État pour les communes.

Le conseil municipal demande à l'ensemble des habitants du village de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur. Eric Parola sera détenteur d'un document d'identité officiel. Il accomplira sa mission sous la responsabilité de Daniel Schnoebelen, adjoint au maire, coordonnateur du recensement et interlocuteur de l'Insee.